

Communiqué de presse

La Communauté de communes des Loges choisit le dispositif Voltalis pour aider ses habitants chauffés à l'électrique à réaliser des économies d'énergie

Châteauneuf-sur-Loire, le 04 septembre 2023

La Communauté de communes des Loges se mobilise aux côtés de Voltalis pour proposer à ses habitants une solution de pilotage intelligent pour leur chauffage. Totalement gratuite, que ce soit la fourniture du matériel, l'installation ou encore l'utilisation, la solution Voltalis s'adresse aux 7 000 foyers et professionnels du territoire chauffés au tout électrique.

La 1ère intercommunalité du Loiret à signer un partenariat avec Voltalis

Le département du Loiret agit quotidiennement en faveur de la transition écologique et énergétique. C'est dans ce contexte que la Communauté de communes des Loges (CCL) se mobilise et met en œuvre son projet de territoire comportant de nombreuses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Pour accélérer la transition écologique du territoire, un Plan climat air énergie territorial (PCAET) est déployé à l'horizon 2028 par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Forêt d'Orléans Loire Sologne dont elle fait partie. Ce plan d'action s'inscrit dans une trajectoire globale du territoire du Loiret à 2030 et 2050. Il s'oriente vers une réduction des émissions de GES (- 40% sur la période 2026-2030) et de la consommation d'énergie (- 43% à l'horizon 2030 par rapport à 2016).

Pour contribuer à ces objectifs, la Communauté de communes des Loges a décidé de soutenir l'initiative de Voltalis. Celle-ci permet aux 20 communes du territoire de bénéficier gratuitement d'un dispositif d'économies d'énergie innovant. Les habitants peuvent ainsi réaliser jusqu'à 15 % d'économies sur leur consommation électrique, contribuer à la transition écologique de leur région et participer à la sécurisation de l'approvisionnement électrique des Français.

Une solution gratuite et écocitoyenne pour maîtriser sa consommation électrique

Concrètement, Voltalis installe un petit boîtier connecté sur chacun des radiateurs du logement ou du local professionnel. Via son espace personnel en ligne (MyVoltalis), l'adhérent peut commander à distance ses radiateurs, suivre sa consommation électrique au quotidien pour mieux la maîtriser et bénéficier de conseils pour dépenser moins (bilan de consommation, alerte en cas de dépassement de l'objectif fixé...).



Parallèlement, la technologie Voltalis participe en temps réel à la sécurité du système électrique. Lorsque le réseau électrique est sur-sollicité comme c'est le cas lors d'épisodes hivernaux de grand froid ou lors des baisses de production des énergies renouvelables, le risque de délestages massifs voire un black-out est présent. A ces moments, Voltalis peut réduire très brièvement la consommation de centaines de milliers d'appareils connectés à son dispositif.

Cette solution vertueuse permet donc de réduire la consommation aux bons moments plutôt que d'augmenter la production électrique, traditionnellement apportée par des centrales thermiques polluantes au gaz, au fioul ou au charbon. Voltalis participe en ce sens à la décarbonation et à la sécurité du réseau électrique français et est rémunérée pour ce service.

Comment bénéficier de ce dispositif d'éco-sobriété ?

Des conseillers Voltalis viennent à la rencontre des particuliers et des professionnels du territoire pour leur présenter la solution, répondre à leurs questions et proposer la prise d'un rendez-vous d'installation. Un technicien agréé intervient ensuite pour installer le dispositif, en 2h30 en moyenne selon le nombre de radiateurs à équiper.

Tous les habitants peuvent également solliciter l'installation de ce dispositif en contactant le **02 22 96 95 50** ou par mail : **ccdesloges@voltalis.com**

Contacts presse :

voltalis@shan.fr
Anne-Laure DAULIER, 06 28 59 50 38
Emma CORSON, 07 60 89 81 89

A propos de la Communauté de communes des Loges :

La Communauté de communes des Loges (CCL) est un territoire qui compte actuellement 42 635 habitants et 20 communes au cœur du Département du Loiret, en bordure Est de la Métropole orléanaise. Elle se mobilise pour sensibiliser aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables, intentions formalisées dans son projet de territoire. La Communauté de communes des Loges est engagée dans un PCAET, un COT transition et un COT ENR afin de se donner les moyens de participer concrètement à la lutte contre le changement climatique. Plus d'informations : <https://www.cc-loges.fr/>

À propos de Voltalis :

L'électricité renouvelable est le futur de l'énergie. Son intermittence impose à tous une consommation plus intelligente. Depuis 2006, Voltalis est le leader européen du pilotage intelligent de la consommation électrique résidentielle et tertiaire. Notre technologie innovante permet déjà à plus de 150 000 foyers européens de mieux maîtriser leur consommation et répond aux besoins croissants de flexibilité du système électrique, élément essentiel de la transition écologique. Développée en France et déployée notamment avec le soutien de collectivités territoriales et d'acteurs majeurs du logement, notre solution apporte des réponses concrètes aux enjeux de pouvoir d'achat des particuliers, de réduction des émissions de CO₂ et de sécurité des réseaux électriques. Forts de plus de 15 ans d'expérience, nous continuons à innover pour préparer le pilotage des nouveaux usages, tels que la charge des véhicules électriques, le stockage ou l'autoconsommation. Bénéficiant du soutien et des synergies créées avec son actionnaire majoritaire Meridiam, société à mission engagée dans le financement, le développement et la gestion à long terme d'infrastructures durables, Voltalis accélère aujourd'hui le déploiement de ses solutions à très grande échelle, en France comme à l'international. En savoir plus sur <https://www.voltalis.com/>